

RESUME DU PROJET : Innovant et en adéquation avec les enjeux de mobilité solidaire et durable, Vélo expressS vise à rompre l'isolement des personnes en situation d'exclusion économique ou sociale en permettant à toutes et tous, grâce aux potentialités du réseau des véloroutes et voies vertes, de retrouver de l'autonomie dans les déplacements du quotidien.

La Démarche

En France, la capacité à se déplacer n'est pas garantie pour tous. Selon [l'Etude Elabe « Laboratoire de la Mobilité inclusive : Mobilité et emploi »](#) réalisée en 2017 pour le Laboratoire de la mobilité inclusive :

- 4 français sur 10 témoignent de difficultés dans leur mobilité quotidienne
- 1 demandeur d'emploi sur 4 refuse une proposition par manque de moyen de déplacement

Les habitants des territoires « périphériques » sont particulièrement vulnérables avec des réseaux de transports publics moins performants et une dépendance à la voiture individuelle coûteuse plus importante. Aussi, en périphérie des agglomérations ou en zones rurales, les personnes en situation de précarité ont besoin de solutions concrètes de mobilité leur permettant de se déplacer pour accéder aux emplois, aux formations, aux commerces, aux services ou aux zones de loisirs. Le vélo est un mode de déplacement populaire et économique qui, associé au réseau des véloroutes et voies vertes, devient une solution particulièrement attractive.

Au-delà de son potentiel touristique historique, le réseau des véloroutes et voies vertes apparaît, en périphérie des agglomérations, comme un facilitateur d'intermodalité vectrice d'équité et de solidarité. Il offre, en effet, un cadre d'apprentissage sécurisé, accessible à toutes et tous et relie les territoires de la périphérie aux zones urbaines denses. Ce maillage permet aux habitants de s'affranchir de nombreuses coupures telles que rocade routières, voies ferrées, grandes surfaces commerciales ou quartiers de lotissement en impasse qui peuvent occasionner de longs détours. Par ailleurs, hors agglomération, le différentiel de vitesse entre les véhicules motorisés et les cyclistes est parfois si élevé qu'il rend difficile, voire dangereuse, leur cohabitation.

Pour accompagner un changement durable des comportements de mobilité, l'existence de l'infrastructure, bien que nécessaire, ne suffit pas : un accompagnement personnalisé est indispensable pour lever les freins cognitifs et psychosociaux.

Le Projet Vélo expressS

Vélo expressS se place au cœur des enjeux sociaux, environnementaux et d'aménagement du territoire et vise à atteindre **trois objectifs principaux** :

- Favoriser l'inclusion sociale et l'autonomie des personnes par l'usage du vélo ;
- Modifier durablement les comportements de mobilité des publics en difficulté ;
- Améliorer le réseau des véloroutes et voies vertes en lien avec les pouvoirs publics.

Points forts et valeurs fondatrices

- **Solidarité** : lutte contre l'exclusion en permettant aux personnes de rompre l'isolement par l'accès à une solution de mobilité.
- **Durabilité** : oriente les bénéficiaires vers une solution de mobilité économique et écologique en travaillant sur les freins cognitifs et psychosociaux.
- **Partage** : est co-construit avec les acteurs de la mobilité, de l'inclusion sociale et les bénéficiaires par la mise en place d'un diagnostic mobilité personnalisé.
- **Innovation** : fait le lien entre la situation sociale des habitants et l'aménagement du territoire et s'appuie sur les potentialités du réseau des Véloroutes et voies vertes en zones rurales et périurbaines comme levier indispensable pour la mobilité quotidienne.
- **Intérêt général** : interpellation des pouvoirs publics sur la prise en compte des besoins de l'ensemble des usagers dont les publics précaires dans les aménagements.

Axes d'action

- Un **dispositif d'accompagnement social** à destination des personnes en situation de précarité et d'exclusion économique ou sociale (bénéficiaire du RSA, demandeurs d'emploi, réfugiés, ...) qui rencontrent des problèmes de mobilité dans leur vie quotidienne (liens étroits avec les prescripteurs sociaux). Il se construit autour de diagnostics mobilité individuels et de d'ateliers de « remise en selle » au sein de vélo-écoles pour adultes professionnelles. Ces ateliers visent à donner les bases nécessaires à la maîtrise du vélo et à remobiliser la personne en levant les blocages / freins cognitifs et psychosociaux (s'orienter, construire un itinéraire, ...) pour aboutir à la découverte des voies vertes & itinéraires alentour qui relient territoires périphériques et zones urbaines denses dans un objectif de déplacement quotidien, de sortie de l'isolement et de retour à l'emploi.
- Un **plaidoyer en faveur d'une mobilité inclusive** pour faire valoir l'expertise d'usage de l'AF3V auprès des collectivités territoriales, EPCI et services de l'Etat et les accompagner dans la valorisation du potentiel du réseau des véloroutes et voies vertes dans la mobilité quotidienne tout en prenant en compte les besoins des publics précaires dans l'aménagement de ce réseau.

Le réseau des partenaires Vélo expressS

L'Association française des véloroutes et voies vertes (AF3V) pilote Vélo expressS sur le territoire national et co-construit le projet avec ses délégations locales et son réseau de partenaires.

Qui peut rejoindre le réseau Vélo expressS ?

- Les associations de promotion du vélo et leurs vélo-écoles ;
- Les associations d'insertion et les organismes sociaux ;
- Les collectivités territoriales, EPCI et services de l'Etat ;
- Les fondations ou entreprises engagées dans la mobilité inclusive.

Territoires, trois critères de sélection

- Une zone traversée par le réseau des voies vertes ;
- Un partenaire opérationnel avec vélo-école ;
- Une volonté de synergies entre le milieu de l'insertion sociale et les acteurs de la mobilité ;

Pour garantir une approche multi-acteurs, le réseau Vélo expressS est impliqué dans les décisions prises pour le projet par la mise en place de comités techniques réunissant les partenaires opérationnels (s'accorder sur la mise en œuvre concrète) et de comités de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires (développement stratégique du projet).

Depuis 2019

- 26 personnes orientées sur le dispositif en 2019 et 36 en 2020 ;
- Toujours plus d'ateliers organisés chaque année : 3 en 2019, 4 en 2020 ; 20 prévus en 2021 ;
- 10 acteurs de la mobilité engagés : Collectif Cycliste 37 à Tours, Maison du Vélo à Lyon, Fédération pour les Circulations Douces en Essonne, Essonne MobilitéS et Provélo91 sur le département de l'Essonne, Vélo-Cité à Bordeaux, Ocivélo à Saint-Etienne, Maison du Vélo à Toulouse, Atelier Txirind'Ola à Bayonne, A Vélo, en route vers l'écomobilité dans le Morbihan ;
- De nombreux partenaires d'insertion sur les territoires : Emmaüs Communauté, Pôle Emploi, Atelier ZigZag, GEIM Lyon, ADN69, Maison départementale des solidarités et de l'insertion de Cenon, Maison de la Vie citoyenne de Bayonne, Centre social Maryse Bastié à Tours, ...

Le projet est soutenu par la Fondation Macif et la Fondation Norauto. Il a été impulsé grâce au soutien des fondations SNCF et Vinci pour la Cité.